

MOBILITE 2026 – Recrutement Poste à profil

Enseignant Coordonnateur (F/H) de la Classe Relais

Le coordonnateur de la classe relais est un enseignant désirant s'impliquer fortement auprès des publics scolaires en grandes difficultés, prioritairement détenteur d'une certification spécialisée.

CADRE DE LA FONCTION :

Les dispositifs relais sont des structures pédagogiques fonctionnant dans le cadre d'un partenariat éducation nationale, collectivité territoriale et ministère de la justice (P.J.J.). Ces dispositifs permettent un accueil temporaire adapté à des collégiens en risque de marginalisation scolaire ou de déscolarisation et ont pour objectif de favoriser la rescolarisation et la resocialisation de ces élèves entrés dans un processus de rejet de l'institution scolaire et des apprentissages : absentéisme non justifié aboutissant à des exclusions temporaires ou définitives d'établissements successifs mais aussi extrême passivité face aux apprentissages, décrochage, rupture scolaire liée à des difficultés comportementales.

Tout élève fréquentant un dispositif relais a bénéficié au préalable de toutes les mesures d'aide et de soutien prévues au collège et reste sous statut scolaire.

Ces dispositifs proposent un accueil temporaire adapté afin de réinsérer ces jeunes dans un parcours de formation, accompagner la poursuite du parcours tout en poursuivant l'objectif de renforcer les compétences liées à la socialisation et l'éducation à la citoyenneté.

Ils doivent essentiellement permettre une démarche de réinvestissement dans les apprentissages et favoriser la maîtrise du socle commun de connaissances et de compétences.

Le projet pédagogique et éducatif de la classe relais est élaboré conjointement entre les divers partenaires pédagogiques, éducatifs, sociaux et de santé.

LES MISSIONS :

L'enseignant coordonnateur de la classe relais se voit confier les missions suivantes :

- assurer le pilotage du projet pédagogique et éducatif du dispositif, conduire les partenariats ;
- enseigner les fondamentaux du socle commun à un public hétérogène ;
- élaborer et formaliser un parcours individualisé visant un retour progressif dans l'établissement de référence ;
- concevoir des emplois du temps personnalisés, évolutifs, adaptés à la situation de chaque jeune ;
- travailler en étroite collaboration avec l'équipe éducative du collège support et les équipes des collèges de référence, veille à assurer la continuité du parcours des élèves du dispositif en maintenant un lien constant avec les établissements d'origine des élèves admis ;
- accueillir, informer et impliquer les familles, rencontre les parents en amont pour présenter le dispositif, puis après pour des points réguliers ;
- participer aux commissions d'admission et de sortie, réunions de synthèse et comités de pilotage ;
- assurer un suivi à long terme des jeunes accueillis dans le dispositif ;
- tout en exerçant des fonctions d'enseignant, coordonne le travail des groupes d'intervenants (enseignants, éducateurs PJJ, professionnels...) et anime les réunions de synthèses ;
- préparer la commission d'admission en collaboration avec les établissements scolaires demandeurs et présenter un bilan par session et un bilan annuel général pédagogique et organisationnel.

Compétences attendues :

- Avoir de solides qualités en communication et en relations humaines
- Capacité à organiser et coordonner les actions et les intervenants
- Bienveillance à l'égard d'un public parfois difficile
- Savoir travailler en équipe, écoute, sens de la communication, respect de la confidentialité
- Développer un relationnel de qualité avec les parents et les différents partenaires
- Adaptabilité, compréhension et acceptation de cultures professionnelles différentes
- Esprit d'analyse et de synthèse, qualité rédactionnelle et relationnelle
- Bonne connaissance du système éducatif du second degré et de l'orientation
- Aptitudes à concevoir une offre d'enseignement prenant en compte les besoins éducatifs particuliers
- Expérience dans la prise en charge des publics scolaires en difficulté et/ou d'une certification spécialisée (2CA-SH, CAPPEI...)

Conditions d'exercice :

- La classe relais est implantée dans un établissement support. Le dispositif est rattaché administrativement à un établissement scolaire et placé sous la responsabilité du chef d'établissement. Le dispositif accueille 6 à 12 jeunes provenant de plusieurs établissements scolaires, sur des temporalités variables.
- L'équipe pédagogique et éducative du dispositif relais est constituée de l'enseignant coordonnateur, d'un assistant d'éducation, d'un éducateur PJJ.
- Les obligations réglementaires de service de l'enseignant coordonnateur incluent un temps réservé à la coordination, au suivi des jeunes, aux rencontres avec les équipes, les partenaires et les familles.

L'exercice d'un temps partiel est incompatible avec la fonction.

Le service s'organise dans le cadre de la durée légale annuelle du travail applicable à l'ensemble des fonctionnaires qui est de 1607 heures. Il se répartit principalement sur les 36 semaines de l'année scolaire.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Les candidats qui souhaitent postuler pour cet emploi doivent adresser une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae à Monsieur l'inspecteur d'académie, Directeur académique des services de l'éducation nationale de la Charente

L'attribution du poste est soumise à un entretien préalable devant une commission départementale pour valider la candidature (sur une date comprise entre le 11 mars et le 27 mars)

Date limite de transmission pour visa du dossier de candidature auprès de l'IEN d'affectation actuelle : le 9 mars 2026

Information de candidature à transmettre également à : ce.iena16@ac-poitiers.fr et mouvement1d16@poitiers.fr